

Une conférence communautaire de justice réparatrice est l'occasion pour un jeune qui a été accusé d'un délit ou dirigé vers le programme en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* de rencontrer les personnes touchées par les actes commis, au moyen d'un processus dirigé par un animateur au cours duquel on examine :

- le tort causé à la victime;
- la façon de réparer ce tort;
- qui a la responsabilité de réparer le tort causé à la victime.

La guérison personnelle et la responsabilisation sont les éléments clés de ces conférences.

#### QUATRE VALEURS FONDAMENTALES :

**RAPPROCHEMENT** : Permettre aux victimes, aux contrevenants et aux membres de la collectivité qui le désirent de se rencontrer afin de discuter du délit et de ses conséquences.

**RÉPARATION** : S'attendre à ce que les jeunes contrevenants prennent les mesures nécessaires en vue de réparer le tort causé.

**RÉINSERTION** : Faire en sorte que les victimes et les contrevenants participent de nouveau pleinement à la vie sociale.

**INCLUSION** : Donner l'occasion aux parties touchées d'une façon ou d'une autre par un délit de participer au processus de résolution.



RENSEIGNEMENTS  
PROGRAMME DE  
CONFÉRENCES  
COMMUNAUTAIRES  
DE JUSTICE  
RÉPARATRICE

Justice Jeunesse  
Santé et Affaires sociales  
Gouvernement du Yukon  
C.P. 2703 (H-9A)  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
Téléphone : 867-456-6739  
Cellulaire : 867-332-7602  
Télécopieur : 867-667-3620

**Yukon**  
Santé et Affaires sociales

## PROGRAMME DE CONFÉRENCES COMMUNAUTAIRES DE JUSTICE RÉPARATRICE

Réparation  
(cela concerne la victime)

Réadaptation  
(cela concerne le jeune  
contrevenant<sup>1</sup>)

Réinsertion  
(cela concerne la collectivité)



<sup>1</sup> Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.



## VUE D'ENSEMBLE

Le Programme de conférences communautaires de justice réparatrice s'adresse aux jeunes contrevenants, à leur famille, aux victimes d'actes criminels et à la collectivité. Le programme favorise le rétablissement des relations en permettant aux personnes concernées de parler du tort causé à la victime en offrant un soutien aux jeunes qui assument la responsabilité de leurs actes et en demandant à la collectivité de s'engager dans le processus de réparation.

## OBJECTIFS

Le Programme de conférences communautaires de justice réparatrice est conçu de manière à :

- donner au jeune contrevenant l'occasion d'assumer la responsabilité de ses actes et de réparer le tort qu'il a causé;
- rétablir la relation de confiance entre le jeune contrevenant et sa famille, la collectivité et la victime;
- permettre la réinsertion du jeune dans sa famille ou dans la société;
- réduire le nombre de récidives;
- donner à la victime l'occasion de se faire entendre, de discuter de ses besoins et de participer au processus décisionnel relativement à la façon de réparer le tort causé;
- renforcer les collectivités.

Cette façon de faire incite tous les participants à intervenir directement dans des prises de décisions qui ont une incidence sur leur vie.

## QUI PEUT FAIRE PARTIE DU PROGRAMME?

- Les jeunes âgés de 12 à 17 ans qui assument la responsabilité de leurs actes criminels.
- Les jeunes contrevenants envoyés directement par la GRC, en vertu de l'article 6 de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

## QUE SE PASSE-T-IL LORS D'UNE CONFÉRENCE?

Les participants s'assoient en cercle avec la (les) victime(s) ou son (ses) représentant(s), le(s) jeune(s) contrevenant(s), les personnes qui soutiennent les deux parties et d'autres personnes touchées par les actes commis. La participation est facultative et elle dépend de la volonté et du degré de réceptivité de chacun. Les conférences sont fondées sur les principes et les valeurs de la justice réparatrice, et sur la responsabilité assumée.

## COMBIEN DE TEMPS DURE LE PROCESSUS?

Du début à la fin, le processus entourant une conférence peut durer seulement deux semaines ou s'étaler sur plusieurs mois. Cela comprend les rencontres avec les contrevenants, les victimes et les personnes qui les appuieront durant tout le processus. La conférence elle-même peut durer de deux à quatre heures. Tous les participants prennent part à la prise de décisions relativement à l'issue de la conférence.

## QUAND A-T-ON RECOURS À UNE CONFÉRENCE?

Lorsque le jeune contrevenant assume la responsabilité de ses actes (le tort qu'il a causé).

Lorsque la victime en fait la demande.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

Afin d'aider les collectivités à mettre sur pied des initiatives liées à la prévention de la criminalité, le Programme de conférences communautaires de justice réparatrice fournit de la formation sur les sujets suivants :

- Justice réparatrice : principes, pratiques et mise en œuvre
- Technique d'animation des conférences.